

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-deuxième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 30 janvier 2019, à 12 h 45, au local A-1715**

Membres présents

Besner, Louis-Simon
Breton Le-Goff, Gaëlle
Brunet, Lysa
Cyr, Hugo
Deblock, Christian
Dorais, Sébastien
Dubois, Émilie
Durazo, Julian
Fontaine, Laurence-Léa
Gagnon, Frédérick
Gallié, Martin
Jegen, Maya
Massie, Justin
Ouellet, Maxime
Papy, Jacques
Prévost, Jean-Guy
Roch, François
Romani, Vincent

Membres absents

Audet, François*
Gesualdi-Fecteau, Dalia*
Lessard, Jean-François*

Observateurs

Boulanger-Milot, Luc
Maltais, France
Pugeaud, Pierrick

***Absences motivées**

Projet d'ordre du jour de la cent-deuxième assemblée ordinaire du Conseil académique du 30 janvier 2019

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 102^e assemblée du 30 janvier 2019 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 101^e assemblée du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit tenue le 28 novembre 2018
3. Affaires en découlant
4. Information
 - 4.1 Faculté de science politique et de droit
 - 4.2 Département des sciences juridiques
 - 4.3 Département de science politique
 - 4.4 Institut d'études internationales de Montréal
 - 4.5 Centre de développement professionnel
5. Affaires académiques
 - 5.1 Évaluation de programmes
 - 5.2 Enveloppe de charges

6. Recherche
 - 6.1 Nomination sous-comité du COREC
7. Nomination à la direction de l'Unité de programme de doctorat en science politique
8. Nomination à la direction de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires
9. Salle Thierry Hentsch
10. Affaires étudiantes
 - 10.1 Résolution
11. Divers
12. Dépôt de document : Composition des Conseils académiques et poids de la représentation étudiante
13. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur François Roch préside la séance et madame Isabelle Boudreault agit à titre de secrétaire-rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-deuxième assemblée ordinaire du 30 janvier 2019 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Sur proposition dûment faite par madame Maya Jegen, appuyée par madame Laurence-Léa Fontaine, le projet d'ordre du jour de la cent-deuxième assemblée ordinaire du 30 janvier 2019 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la cent-unième assemblée ordinaire tenue le 28 novembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

La correction suivante est apportée à la page 1 par monsieur Louis-Simon Besner : madame Nour Benghella n'a pas assisté au dernier Conseil académique à titre de membre présente mais à titre d'observatrice.

Sur proposition dûment faite par monsieur Louis-Simon Besner, appuyée par monsieur Sébastien Dorais, le procès-verbal de la cent-unième assemblée ordinaire du 28 novembre 2018 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

3. Affaires en découlant

Le doyen informe l'assemblée qu'il n'y a pas d'affaires en découlant.

4. Informations

4.1 Faculté de science politique et de droit

Composition des comités de programme du premier cycle.

Le doyen invite le vice-doyen aux études à prendre la parole. Ce dernier explique qu'il a reçu une proposition du bureau de la rectrice. Cette proposition concerne une modification concernant les Comités de programme.

Pour chacun d'eux, le nombre de professeures, professeurs, de chargées, chargés de cours souhaité devra être mentionné au doyen. Le doyen reprend la parole et précise que le principe de la parité entre le corps enseignant et les étudiantes, étudiants sera maintenu. Cette mesure touche seulement les Comités de programme de premier cycle. Toutes les directions de programme devront donner leurs opinions qui seront, par la suite, reçues au Conseil académique facultaire. Les propositions doivent être acheminées au vice-doyen aux études. Cette nouvelle disposition sera effective le 1^{er} juin 2019.

Assemblée publique

Le doyen mentionne que l'Assemblée publique est de retour, et ce, au rythme d'une par session. Celle prévue à la session d'automne n'a pas été tenue en raison de la grève étudiante. La prochaine se déroulera le 7 février 2019 au DS-510. Cette assemblée est coordonnée avec les associations étudiantes. Le but est de susciter les échanges, les discussions et les rencontres. Le doyen mentionne qu'une grève se profile pour cette session-ci et il espère que cet exercice pourrait aider à en diminuer les éventuelles tensions. Le doyen termine ce point en invitant tous les membres du Conseil académique à y assister. L'assemblée sera animée par le doyen dont le rôle sera principalement de faciliter les échanges et les dialogues.

4.2 Département des sciences juridiques

Nouvelle embauche

Monsieur François Roch, directeur du Département des sciences juridiques, prend la parole. Il mentionne l'arrivée d'un nouveau professeur, monsieur Gabriel Berthold, qui enseignera le droit de la consommation. Un autre concours est ouvert et les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 22 février 2019. Il s'agit d'un poste en droit privé pour une date effective d'entrée en fonction le 1^{er} juin 2019.

Remise de prix

Le 7 février 2019 aura lieu une cérémonie de remise de prix, sous la forme d'un 5 à 7. Il s'agit de la remise annuelle des prix pour les étudiantes, les étudiants des sciences juridiques de premier, deuxième et troisième cycles.

Réforme

Le chantier de la réforme du baccalauréat en droit respecte ses échéanciers. Le processus des modifications mineures et majeures devrait être complété dans le temps encouru ce qui donnera comme résultat une réforme complète et effective pour l'automne 2020.

4.3 Département de science politique

Nouvelle embauche

Monsieur Christian Deblock informe le conseil que son département est engagé dans le processus d'embauche d'une professeure, d'un professeur en pensée politique au Québec et au Canada.

Promotion d'activités de recrutement

Pour faire face à la chute des inscriptions, le département est profondément engagé dans des activités de promotion du programme. Cette période est également l'occasion de repenser le programme et de mettre à jour la réforme du baccalauréat. Il y a également une réflexion d'entamée pour un programme commun de doctorat, maîtrise avec une université étrangère notamment Science Po Grenoble et Liège.

Une activité regroupant tous les diplômées, les diplômés qui sont professeures, professeurs se tiendra le 21 février 2019 autour d'un vin et fromage. Toutes les professeures et tous les professeurs ainsi que les collègues qui ont dirigé les mémoires de ces diplômées, diplômés seront contactés. Une journée de retrouvailles qui permettra au département de reprendre contact par le biais des professeures, des professeurs avec les étudiantes, les étudiants des CÉGEPs qui représentent le plus large bassin pour le recrutement.

50^e anniversaire du Département de science politique

Pour souligner le 50^e anniversaire du Département de science politique, une nouvelle illustration a été créée. Il s'agit de l'œuvre de l'artiste Christine Sioui-Wawanoloath. Un arbre. Pour en comprendre toute la symbolique, visiter le site web du département.

4.4 Institut d'études internationales de Montréal

Personne n'est présent.

4.5 Centre de développement professionnel

Département de science politique

Monsieur Luc Boulanger-Milot, directeur du centre de développement professionnel, informe le conseil de l'embauche d'une coordonnatrice, madame Kassandra Hagen. Elle est étudiante au premier cycle en science politique et elle a travaillé à la Fondation. Elle est également diplômée de l'École des sciences de la gestion (certificat en administration des services). La prochaine activité sera la présentation des stages au Washington Center, le 13 février 2019.

Département des sciences juridiques

Le bilan participatif de la journée carrière interfacultaire qui s'est tenu le 18 janvier 2019 se résume ainsi : 107 inscriptions, 60 participations de l'UQAM pour un total de 600 participantes et participants. Il y a eu 58 exposantes et exposants.

Audition de la Cour fédérale dans les locaux de l'UQAM

Nous avons reçu madame la juge Sylvie E. Roussel ainsi qu'une équipe de sept personnes. Il y a eu vingt étudiantes, étudiants d'inscrits. Pour la prochaine fois, avoir accès à un local plus grand permettrait de recevoir plus d'étudiantes et d'étudiants.

Mentorat

Embauche d'une coordonnatrice du service de mentorat en droit : madame Daphnée B. Ménard, étudiante au 2^e cycle, concentration droit et société. Le Centre de développement professionnel est présentement en recherche active de personnes mentorées.

5. Affaires académiques

5.1 Évaluation de programmes

Les évaluations du baccalauréat en communication, politique et société (BCPS) ainsi que le baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) se poursuivent. Le rapport pour le BRIDI est en rédaction. Le vice-doyen aux

études profite de ce point pour mentionner que le directeur du BRIDI, monsieur Justin Massie, quittera son poste le 1^{er} juin 2019.

Le baccalauréat en droit et celui en science politique sont présentement en processus de modifications majeures. Pour le baccalauréat en droit, il y a une consultation pour les cours optionnels.

5.2 Nouveau campus Laval 2019

Le vice-doyen aux études informe les membres que des locaux seront disponibles à la station de métro. La couronne nord s'est développée considérablement et cette réalité permet, s'il y a des programmes qui en manifestent le désir, d'offrir des cours dans ce lieu. Toute la gestion administrative des dossiers sera effectuée là-bas, ce qui est très positif. On manifeste le besoin de recevoir plus d'information et à la chance d'ouvrir des cours dans ce campus.

5.3 Enveloppe des charges

Le vice-doyen aux études effectue une présentation des chiffres accompagnés des charges et des moyennes réalisées. On envisage, pour l'an prochain, une plus petite enveloppe de charges. Par contre, le vice-doyen aux études mentionne que si nous sommes en mesure d'apporter des arguments pour justifier pédagogiquement nos cours, les coupes seront moindres.

Monsieur Sébastien Dorais informe l'assemblée que la baisse anticipée d'effectif ne s'est pas réalisée car des étudiantes et étudiants en provenance des autres facultés ont compensé la diminution des étudiantes et étudiants en cours.

6 Recherche Concours

La vice-doyenne aux études informe le conseil qu'il y a eu le lancement d'un concours spécial pour le projet de démarrage. La somme octroyée sera de 7 000 \$. Cela touche toutes les professeures et tous les professeurs mais ne concerne que les nouveaux projets. La date pour le dépôt est le 10 mars 2019.

Pour les concours réguliers (colloque, publication), la reconnaissance de centres facultaires ainsi que la mobilité étudiante, la date limite est le 10 avril 2019.

Pour le recrutement d'une stagiaire, d'un stagiaire postdoctoral, il y a eu onze dossiers reçus et neuf sont admissibles. Le dossier de madame Maroïne Bendaoud a été retenu pour son travail sur l'accès à un logement décent. Elle s'intéresse notamment aux populations autochtones dans la Stratégie nationale sur le logement du Canada.

Il y a également le concours du vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion qui offre trois prix de 10 000 \$ (Étincelle, Partenariat et Impact) : cela concerne l'émergence de nouvelles idées, de favoriser des collaborations et de valoriser les contributions de la recherche universitaire à la société, projets transdisciplinaires pour les professeures et professeurs réguliers et associés. La date butoir est le 8 février 2019.

Du 19 au 21 mars prochain, le vice-rectorat organise une Semaine de la recherche. Il y aura différents ateliers : gestion des données, la Conversation Canada, lancement VIVO...

7 Nomination à la direction de l'Unité de programme de doctorat en science

Résolution CFSPD-2018-2019-742

ATTENDU le Règlement n° 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article n° 26;

ATTENDU la candidature de madame Caroline Patsias au poste de directrice de l'Unité de programme de doctorat en science politique;

ATTENDU l'Assemblée d'élection tenue le 23 janvier 2019, sous la présidence du vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, monsieur Martin Gallié, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU que madame Caroline Patsias a été élue à l'unanimité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy Prévost, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de madame Caroline Patsias à titre de directrice de l'Unité de programme de doctorat en science politique pour un mandat de trois ans, commençant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 Nomination à la direction de l'Unité de programme des baccalauréats bidisciplinaires

Résolution CFSPD-2018-2019-743

ATTENDU l'avis de vacance à la direction de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires;

ATTENDU la candidature de madame Tania Gosselin au poste de directrice de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires;

ATTENDU l'assemblée d'élection tenue le 22 janvier 2019, sous la présidence de monsieur Martin Gallié, vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit, et conformément aux règlements de l'Université;

ATTENDU l'élection à l'unanimité de madame Tania Gosselin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Vincent Romani, appuyé par monsieur Jean-Guy Prévost, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de madame Tania Gosselin à titre de directrice de l'Unité de programmes des baccalauréats bidisciplinaires pour un mandat de trois ans, commençant le 1^{er} juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 Salle Thierry Hentsch

Monsieur Christian Deblock présente une résolution au Conseil académique facultaire. Cette dernière désire honorer la mémoire du professeur Thierry Hentsch en nommant la salle A-3316 en son honneur. Le doyen mentionne qu'il va également écrire une lettre d'appui pour soutenir cette demande.

Désignation toponymique

Résolution CFSPD-2018-2019-744

ATTENDU la résolution DSP-2019-2019-37 du Département de science politique;
ATTENDU la carrière exceptionnelle de monsieur Thierry Hentsch au sein du Département de science politique;

ATTENDU son engagement en faveur de l'ouverture et du dialogue entre les cultures;

ATTENDU la contribution remarquable du professeur Hentsch au rayonnement du Département et de l'Université;

ATTENDU ses qualités pédagogiques et son engagement auprès des étudiantes et étudiants;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Christian Deblock, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal de redésigner la salle A-3316 et de l'honorer du nom de Thierry Hentsch, professeur au Département de science politique de 1975 à 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 Affaires étudiantes

Monsieur Louis Simon Besner présente sa résolution pour une troisième séance consécutive. On rappelle que cette dernière vise l'ajout d'un nouveau membre au Conseil académique. Monsieur Besner explique que la représentante, le représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit prend le siège du département d'où l'étudiante, l'étudiant est issu. Une discussion s'ensuit.

Modification du Règlement facultaire no 2 de régie interne concernant la composition étudiante du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2018-2019-745

ATTENDU le mandat du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit concernant l'établissement de son règlement de régie interne, et ce, en vertu du Règlement no 2 de régie interne de l'Université;

ATTENDU l'adoption, le 18 mai 2005, du Règlement facultaire no 2 de régie interne par la résolution CFSPD 2004-2005-203;

ATTENDU que la partie étudiante compose 50 % des comités de programmes, 30,4 % de la Commission des études et seulement 25,9 % du Conseil académique;

ATTENDU la tradition à la Faculté que les étudiantes, étudiants des différentes unités de programmes soient représentés au Conseil académique;

ATTENDU l'importance que l'Association facultaire étudiante ait une voix au sein de la Faculté;

ATTENDU que la représentante, le représentant de l'Association facultaire étudiante prend la place de la représentante, du représentant des étudiantes, étudiants de l'unité de programmes dont elle, il provient;

ATTENDU qu'il appartient à chaque groupe de nommer sa représentante, son représentant et, le cas échéant, une, un substitut;

ATTENDU que la représentante, le représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit siège aussi au Comité exécutif de la Faculté;

ATTENDU que l'étudiante, l'étudiant représentant la Faculté à la Commission des études, sa ou son substitut, le cas échéant, est observatrice, observateur au Conseil académique;

ATTENDU que la professeure, le professeur représentant la Faculté à la Commission des études, sa ou son substitut, le cas échéant, soit membre votant au lieu d'observatrice, d'observateur au Conseil académique;

ATTENDU que les étudiantes, étudiants agissant à titre d'observatrice, d'observateur ne sont pas rémunérés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Simon Besner, appuyé par madame Émilie Dubois que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOpte les modifications au Règlement facultaire no 2 de régie interne suivantes :

BIFFER à l'article 3.2 :

« à laquelle n'appartient pas la représentante, le représentant de l'Association facultaire étudiante de science politique et de droit »

ET

« une représentante, un représentant de l'Association facultaire de science politique et de droit »

DÉPLACER à l'article 3.2 :

« L'étudiante, l'étudiant représentant la Faculté à la Commission des études » de la rubrique « Observatrices, observateurs réguliers » à la rubrique « Membres nommés »

« La professeure, le professeur représentant la Faculté à la Commission des études » située dans la rubrique « Observatrices, observateurs réguliers » soit déplacée dans la rubrique « Membres nommés ».

REEMPLACER à l'article 4.1 :

« La représentante, le représentant de l'Association facultaire étudiantes de science politique et de droit qui siège sur le Conseil académique » par « Une représentante, un représentant des étudiantes, des étudiants du Conseil ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'amendement suivant est proposé :

Il est proposé par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Jean-Guy Prévost, que la professeure, le professeur représentant la Faculté à la Commission des études, soit membre votant au lieu d'observatrice, d'observateur.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

POUR : 14

CONTRE : 6

ABSENTION : 0

11 Divers

12 Dépôt de document

Composition des Conseils académiques et poids de la représentation étudiante

13 Levée de séance

La séance est levée à 14 heures.

Le doyen

La secrétaire